Image not found or type unknown

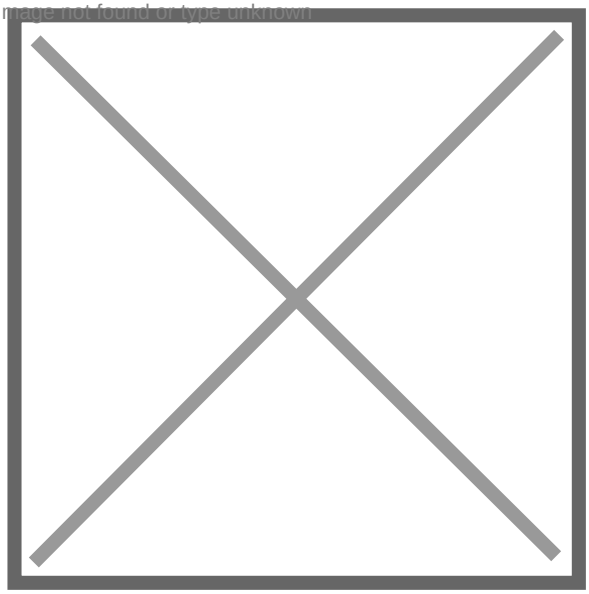

Travaux de mairie inondation chez moi

Par **virginie**, le **18/06/2012** à **14:19**

Bonjour,

voici mon probleme
la mairie a fais des travaux dans ma rue (sortie de compteur,trottoir....)
la mairie a fais des travaux et a sortie mon compteur d eau mais n a pas reboucher et j ai ete inonde.

je leur aie envoyer une letttre recommandee ar et m on jamais repondu mon assurance a ete avertis le jour meme, j ai pris des photo avant/pendant /et apres les travaux .....un expert de ma partie est venue mais personne de la mairie ne s est deplace
actuellement il me demande de prouver que c est la airie qui est en faute comment je dois faire car les photos sont appriori pas valable
merci

Par **Akerlof**, le **18/06/2012** à **16:41**

Bonjour Virginie,

Est-ce que votre expert ne peut pas prouver la provenance de l'incident? Si vous croyiez que les dégâts sont considérables, il faut appeler un avocat. De ce fait, il va vous indiquer les démarches à suivre.

Bon courage

Par **virginie**, le **18/06/2012** à **18:48**

en fait mon expert est venue et le lendemain il y a eut une deuxieme inondation mais pas de constat par aucun expert
du salpetre est apparut apres je vais attendre le 26 pour l expertise de la partie adverse au bout d 1 mois il vienne mais bon
merci pour votre reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés